



ADHESION

Pour mieux agir sur vos conditions de travail, pour être informé sur vos droits, sur votre profession et votre emploi, pour être écouté, défendu, vous désirez vous syndiquer et vous avez raison.

Vous trouverez ci-joint le tableau qui vous permettra de calculer votre cotisation, une cotisation pour affirmer votre soutien (moral et financier) et votre solidarité avec toutes les personnes qui donnent de leur temps pour vous défendre et vous informer.

Au Sundep, le montant de la cotisation annuelle correspond à 6% du salaire net mensuel. C'est-à-dire que pour un salaire net mensuel de 1500 €, vous devrez acquitter une cotisation annuelle de 90 €.

Cependant, il faut savoir que la cotisation syndicale permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%. C'est-à-dire qu'une cotisation de 90 € ne vous « coûtera » en fait que 30 €.

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Liste rouge ? Portable :

Adresse mail personnelle :

Nom et adresse établissement(s) :

<p>► Personnel de droit privé, fonction :</p> <p>► Enseignant en : <input type="checkbox"/> Ecole <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée Professionnel <input type="checkbox"/> Lycée général et technologique</p> <p>► Grade ou échelle de rémunération : (ex : Instituteur, PE, MA, Certifié, Agrégé, PLP, etc ...)</p> <p>► Echelon :</p>	<p>► Etes-vous : <input type="checkbox"/> délégué auxiliaire <input type="checkbox"/> suppléant en primaire</p> <p>► Matière(s) enseignée(s) ou type d'emploi :</p> <p>► Quotité de travail : <input type="checkbox"/> temps complet <input type="checkbox"/> temps partiel (..... %)</p>
---	--

► J'adhère au SUNDEP Académie de Lyon (montant de la cotisation annuelle d'après la grille jointe) :€

► Je règle ma cotisation par :

prélèvement automatique (Mandat de prélèvement SEPA à remplir)

chèque à l'ordre du SUNDEP

Remarque : pour des raisons pratiques, le prélèvement automatique est le plus simple pour nous.

Date :

Signature :

A renvoyer au trésorier : **Jeanne LAPEYRE**
29 rue de la Vieille Fontaine
01580 MATAFELON-GRANGES
(Tél: 06 82 99 35 43) sundep.lapeyre@orange.fr

BAREME DES COTISATIONS

Si vous êtes chômeur non indemnisé ou en congé non rémunéré : 15 euros

Si vous êtes retraités : 50 euros + possibilité de rajouter un don de votre choix

Selon votre salaire net mensuel jusqu'à :	Cotisation trimestrielle	Cotisation semestrielle	Cotisation annuelle
500 €			15,00 €
600 €			24,00 €
700 €			35,00 €
800 €	10,00 €	20,00 €	40,00 €
900 €	11,25 €	22,50 €	45,00 €
1000 €	13,75 €	27,50 €	55,00 €
1100 €	16,50 €	33,00 €	66,00 €
1200 €	18,00 €	36,00 €	72,00 €
1300 €	19,50 €	39,00 €	78,00 €
1400 €	22,75 €	45,50 €	91,00 €
1500 €	26,25 €	52,50 €	105,00 €
1600 €	28,00 €	56,00 €	112,00 €
1700 €	29,75 €	59,50 €	119,00 €
1800 €	31,50 €	63,00 €	126,00 €
1900 €	33,25 €	66,50 €	133,00 €
2000 €	37,50 €	75,00 €	150,00 €
2100 €	42,00 €	84,00 €	168,00 €
2200 €	44,00 €	88,00 €	176,00 €
2300 €	46,00 €	92,00 €	184,00 €
2400 €	51,00 €	102,00€	204,00 €
2500 €	56,25 €	112,50 €	225,00 €
2600 €	58,50 €	117,00 €	234,00 €
2700 €	60,75 €	121,50 €	243,00 €
2800 €	63,00 €	126,00 €	252,00 €
2900 €	65,25 €	130,50 €	261,00 €
3000 €	67,50 €	135,00 €	270,00 €
Par tranche supplémentaire de 100 €	2,25 €	4,50 €	9,00 €